



MAIRIE
DE
LARGENTIÈRE
07110

Du Lundi au Jeudi
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
Téléphoner avant pour prise de rendez vous

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE PASSEPORT
POUR LES PERSONNES MAJEURES et MINEURES**

- o Une copie intégrale de votre acte de naissance en original – de 3 mois (en faire la demande à votre mairie de naissance) ou carte d'identité sécurisé en court de validité.
- o 2 photographies d'identité récentes de format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, et tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur
- o 1 justificatif de votre domicile, à votre nom et prénom (en original) (si vous vivez chez vos parents ou autres : Pièce Identité + Attestation)
- o Des timbres fiscaux pour un montant : 86 € majeur, (+3€ si photos sur place) à compter du 01 Janvier 2010
- o Un document officiel avec photo vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration publique, permis de conduire, permis de chasser, etc....)
- o Le formulaire de demande rempli et signé
- o Le passeport a renouveler

POUR LES PERSONNES MINEURES

La demande doit être présentée par une personne exerçant l'autorité parentale

La même chose avec en +

- o copie acte intégrale de naissance du demandeur (représentant légal)
- o Des timbres fiscaux pour un montant : 15 à 18 ans : 42 € et – de 15 ans 17 € (+3€ si photos sur place) à compter du 01 Janvier 2010.
- o Selon les cas, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnance du juge aux affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale
- o Une pièce d'identité du représentant légal
- o Le cas échéant une pièce d'identité du mineur

Présence du demandeur lors du dépôt du dossier et du retrait du passeport.
IMPERATIVE (prise des empreintes digitales)

